



## COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021**

Le **neuf avril deux mille vingt-et-un** à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2021, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gwenaëlle RENAUDIE, Élodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN, Mickaël NOUZIER et Stéphane HLUBOVIC (arrivée à 19h53).

Absents Excusés : Élodie GAMBART (Pouvoir à Gwenaëlle RENAUDIE)  
Gloria SEQUEIRA

Secrétaire de Séance : Pierre-Yves HURFIN.

**Ordre du jour :**

- **Huis clos sanitaire,**
- **Approbation du compte-rendu du 05/03/2021.**
- **Compte de Gestion 2020,**
- **Compte Administratif 2020,**
- **Affectation des Résultats 2020,**
- **Vote des Taux**
- **Attribution des subventions 20201**
- **Participations et Cotisations 2021,**
- **Portage Château du Mesnil,**
- **Budget 2021,**
- **Compte-rendu des Commissions et Réunions.**
- **Affaires Diverses.**

**HUIS CLOS** : En raison des conditions sanitaires, je demande le vote à mains levées du Huis Clos :

VOTE : CONTRE 0                      ABSTENTION 0                      POUR 8

**\* Approbation du compte rendu du 05 mars 2021**

VOTE : ABSENTION 0                      CONTRE 0                      POUR 8

**2021\_13      COMPTE DU GESTION 2020**

Présentation du Compte de Gestion 2020 du Trésorier Municipal.

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	179 209.46 €	Dépenses	70 550.43 €	Dépenses	388 944 €
Recettes	256 622.75 €	Recettes	62 927.97 €	Recettes	: 410 000 €
Excédent :	77 413.29 €	Déficit :	7 622.46 €	Excédent	21 056 €
				<i>De Financement</i>	

**Soit un excédent global de 69 790.83 €**

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,  
APPROUVE à l'unanimité le Compte de Gestion 2020.

VOTE : ABSENTION 0

CONTRE 0

POUR 8

**2021\_14 COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Présentation du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Maire.

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	179 209.46 €	Dépenses	70 550.43 €	Dépenses	388 944 €
Recettes	256 622.75 €	Recettes	62 927.97 €	Recettes :	410 000 €
Excédent :	77 413.29 €	Déficit :	7 622.46 €	Excédent	21 056 €
				<i>De Financement</i>	

**Soit un excédent global de 69 790.83 €**

Sous la présidence de Monsieur Didier EUVRARD,  
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,  
APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif 2020.

VOTE : ABSENTION 0

CONTRE 0

POUR 7

**2021\_15 AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

Arrivée à 19h53 de Monsieur Stéphane HLUBOVIC.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	23 903,12
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	53 510,17
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	77 413,29
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-7 622,46
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	21 056,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	0,00
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	77 413,29
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	77 413,29
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

VOTE : ABSENTION 0

CONTRE 0

POUR 9

Conseil Municipal du 09 avril 2021

## 2021\_16 VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle répartition eu égard à la suppression de la Taxe d'Habitation et la baisse des bases fiscales.

Sachant que les taux moyens départementaux sont de 44,77 %, il est proposé les taux suivant :

TAXES	PERÇU 2019	PERÇU 2020	BASE	TAUX 2021	PRODUIT 2021	PRODUIT Budgétisé
Foncière Bâtie			<b>321 700</b>	<b>40.00%</b>	128 680 €	
Foncière Non Bâtie			<b>25 500</b>	<b>47.55%</b>	12 125 €	
<b>TOTAL</b>	<b>128 095 €</b>	<b>123 459 €</b>				<b>130 352 €</b>

**Produit budgétisé** 140 805 € + 9 088 € (autres Taxes) - **(moins) 20686 €** (Coefficient correcteur de l'Etat pour la réforme fiscale) = **129 207 €** Article 73111

+ **1 145 €** (Allocation Compensatrice) Article 74834

Soit un total de **130 352 €**.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
VOTE à la majorité les taux 2021.

VOTE : ABSENTION 1 (Marie-Frédérique BELOEIL) CONTRE 0 POUR 8

## 2021\_17 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

<b>Amicale des Chasseurs Augerville</b>	6574	100,00 €
<b>Association Jacques Cœur</b> (en attente de la demande)	6574	100,00 €
<b>Les Pimpons aux 400 Cloches</b>	6574	100,00 €
<b>Association Sportive Augerville</b> (en attente de la demande)	6574	100,00 €
<b>Le Souvenir Français Canton de Puiseaux</b>	6574	100,00 €
<b>Jeunes Sapeurs Pompiers</b>	6574	150,00 €
<b>Association des Secrétaires de Mairie du Loiret</b>	6574	20,00 €
<b>Jardin / Verger Communal</b>	6574	100,00 €
		<b>770,00 €</b>

Le Conseil Municipal rappelle que ces subventions seront versées sous la condition de fournir un rapport d'activités et financier pour 2019 et 2020 ainsi que les projets pour 2021.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
VOTE à l'unanimité l'attribution des subventions 2021.

VOTE : ABSTENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

Conseil Municipal du 09 avril 2021

**2021\_18 PARTICIPATIONS ET COTISATIONS 2021**

Organismes	Article	Budget 2021
AADPA (Aide Ménagère Puiseaux)	6281	300.00 €
KOKOPELLI	6281	150.00 €
Association des Maires du Loiret	6281	200.00 €
UDMR (Maires Ruraux)	6281	150.00 €
UDMR (Campagnol)	6281	250.00 €
Fondation du Patrimoine	6281	100.00 €
<b>Sous-Total</b>		<b>1150.00 €</b>
SMERB (Défense Incendie)	6287	<b>4 000.00 €</b>
Syndicat des Sports	6554	<b>1 200.00 €</b>
C. C. P. G	73921	<b>40 000.00 €</b>
F. P. I. C.	73925	<b>2 500.00 €</b>

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,  
VOTE à l'unanimité les participations et cotisations 2021.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

**2021\_19 PORTAGE CHATEAU DU MESNIL**

Monsieur le Maire rappelle la genèse de l'acquisition du Château du Mesnil.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE le rachat du portage du Château du Mesnil et l'inscrit au budget 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

**2021\_20 CHEMIN PIETONNIER – RUE DE LA VALLEE – CROIX AUX MERLES**

Le Conseil Municipal décide de profiter des travaux de création du réseau d'eau entre le Chemin Foulon et le Hameau de la Gare pour créer un cheminement sécurisé pour les enfants se rendant à l'abri-bus de la Croix aux Merles.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Accepte les devis, Sollicite auprès du SIERP, du Département (Amendes de Police – Taxe pétrolière), PETR (CEE) et de la Région Centre Val de Loire.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**2021\_21 BUDGET 2021**

Monsieur le Maire présente les travaux de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le Budget 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>270 649.29 €</b>	<b>270 649.29 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	<b>572 655.00 €</b>	<b>572 655,00 €</b>

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

## **COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS**

- SMERB (Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Buthiers) 3 nouvelles bornes de défense incendie sont comprises dans ces travaux.
- SMORE (Syndicat Mixte Œuf Rimarde Essonne)
- KOKOPELLI : la commande de graines et plantes a été envoyée.
- Commission Fêtes et Cérémonies : Chasse aux Œufs proposée aux enfants.
- Commission Action Sociale : Questionnaire relatif aux colis des aînés,
- Syndicat des Sports : vote du Budget 2021 le 13 avril.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Suite à des problèmes récurrents relatifs au domaine public communal, le Conseil Municipal a évoqué la mise en place d'un règlement général de voirie. Celui-ci sera proposé dès la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- PLUi : Il est rappelé qu'une enquête publique aura lieu en 2021 pour validation définitive. Les administrés sont invités à consulter cette enquête publique.

La séance est levée à 22 heures 16.

Le Secrétaire,  
Pierre-Yves HURFIN.

Le Maire,  
Olivier CITRON.